



AVIS



Direction
Référence : EAU-AUT-17-0634-FCZA.1
Dossier suivi par : Unité Autorisations - MSE
Tél. : 24356 - 520 (08:30 - 11:30)
Email : autorisations@eau.etat.lu

Administration communale de Biwer
6, Kiirchstrooss
L-6834 Biwer

Signé à Esch-sur-Alzette

Affichage Art. 24 §1

Requérant(s)	Monsieur Guy Penning
Objet	Exploitation du «Forage Penning» (FCP-122-21) à Biwer
Localité(s)	Biwer
Commune(s)	Biwer

Monsieur le Bourgmestre,

Par la présente je vous envoie le résumé de la demande d'autorisation pour être apposé aux lieux habituels d'affichage conformément à l'article 24, §1 de la loi modifiée du 19 décembre 2008 relative à l'eau.

Le résumé de la demande sera publié en parallèle sur le portail national des enquêtes publiques : <https://enquetes.public.lu/fr.html>.

30.04.2024

Christian Reuter
Unité Autorisations

Annexe :
Copie de la demande d'autorisation

1, avenue du Rock'n'Roll
L - 4361 Esch-sur-Alzette

Tél. : (+352) 24 556 520
autorisations@eau.etat.lu

www.gemeng.lu

PERMISSION DE COURS D'EAU

Le présent affichage a lieu conformément à l'article 24, § 1 de la loi modifiée du 19 décembre 2008 relative à l'eau.

Biwer, le 2 mai 2024

Pour le collège des bourgmestre et échevins

Marc LENTZ
bourgmestre

Pierre BAYONNOVE
secrétaire communal